

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je me réserve le droit de soutenir le contraire.

Une voix: Moi aussi.

M. l'Orateur suppléant: Avant qu'on ne rende une décision, l'avis des membres de la Chambre sera sollicité, je pense.

M. Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, étant donné que nous ne pourrions peut-être pas avoir avant demain la décision au sujet de l'amendement, j'aimerais déclarer qu'il est dix heures.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 6.(2) du Règlement je propose que cette Chambre continue à siéger jusqu'à 11 heures ce soir.

● (10.00 p.m.)

M. Peters: Je m'y oppose, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant: Je vais donner lecture du paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement:

Une motion portant que la Chambre continue de siéger après l'heure spécifiée au paragraphe (1) peut être faite en tout temps sans avis. Si un député s'y oppose, M. l'Orateur doit demander aux opposants de se lever de leur place et si dix députés ou plus se lèvent, la motion ne doit pas alors être mise aux voix.

Certains députés s'opposent-ils à la motion présentée par le ministre des Travaux publics (M. McIlraith)?

Et plus de dix députés s'étant levés.

M. l'Orateur suppléant: La motion ne sera pas mise aux voix.

L'hon. M. Starr: Ils veulent quelque chose, mais sans le vouloir.

M. Winkler: Ce sont de grands Canadiens, tous ces gens à ma gauche.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, je me demande si le leader de la Chambre pourrait nous dire quels seront les travaux de la Chambre demain.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je cherche à me former une idée d'une formule pour liquider les travaux de la Chambre. Jusqu'à un certain point, nous avons eu une excellente collaboration de l'opposition officielle dans l'accomplissement des travaux. Je ne sais pas au juste comment tracer le programme de demain sinon de prier les députés d'être prêts à aborder n'importe lequel des

articles inscrits au *Feuilleton* ou au *Feuilleton des avis*, dans n'importe quel ordre.

J'aimerais proposer qu'on songe à siéger plus longtemps demain parce que le gouvernement cherche à présenter ses mesures législatives d'une façon ordonnée, conformément aux renseignements que nous avons transmis à tous les députés. Je crois que pour l'instant c'est la meilleure façon d'exposer la situation.

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, les membres de notre parti consentent volontiers à la prolongation des heures de séance demain, en vue d'en finir avec les travaux de la Chambre.

M. Peters: A ce sujet, monsieur l'Orateur, personne, certes, ne désire plus que moi un congé officiel, et je pense que nous sommes assez unanimes sur ce point. Mais nous manquerions de réalisme en songeant à cette possibilité, à moins que nous puissions nous entendre—et il faut que ce soit par une entente, selon moi—et que chaque député connaisse exactement les travaux projetés avant le congé. Si cela est possible, les membres de notre parti accepteraient la prolongation des heures; autrement, je pense qu'il serait préférable de ne pas y compter, à moins d'une motion, avant la fin du mois.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES—VENTE D'EAU CANADIENNE

M. Ron Basford (Vancouver-Burrard): Monsieur l'Orateur, ma question, à cette heure tardive, découle de la visite que M. Stewart Udall, secrétaire américain à l'Intérieur, projette de faire au Canada afin de conférer avec le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin), ou avec le ministre de l'Énergie et des Ressources. Lorsque le ministre a été interrogé sur le motif de cette visite, il a dit à la Chambre que le but de ses entretiens avec M. Udall était surtout d'étudier les problèmes de pollution.

Je voulais que le ministre canadien nous donne l'assurance qu'il déclarerait au secrétaire américain que l'eau du Canada n'est pas à vendre. Mes remarques paraîtraient maintenant presque superflues, car M. Udall, comme l'annonçait le *Globe and Mail* du 24 juin 1966, semble partager mon avis et admettre que l'eau du Canada ne doit pas être offerte en vente aux États-Unis. Selon ce journal, M. Udall aurait dit:

Nous avons soudain commencé à comprendre, aux États-Unis, que si nous faisons le travail qui s'impose pour enrayer la pollution, nous augmenterons énormément nos ressources hydrauliques...